

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 76 (1925)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jamais l'application des principes de politique forestière contenus à l'art. 35 de la loi cantonale sur les forêts de 1905.¹

En se basant sur ces considérations, la dite Société réclame le maintien de la politique forestière appliquée avec succès dans le canton de Berne ainsi qu'un emploi logique du fonds de réserve de l'administration forestière cantonale. (Traduction.)

— *Nominations.* M. F. von Erlach, inspecteur forestier d'arrondissement à Langenthal a été nommé comme successeur de M. Schwab à l'arrondissement de Berthoud. Il est remplacé à Langenthal par M. Robert Loosli, ci-devant adjoint à l'arrondissement de Zweisimmen.

Tessin. *La loi d'airain du Tessin.* Sous ce titre, M. M. Pometta, inspecteur forestier à Lugano, publie un intéressant article dans le Bulletin N° 1/2 de la „Nouvelle Société helvétique“, dont nous recommandons vivement la lecture à ceux qui comprennent l'allemand et qui s'intéressent au sort de nos Confédérés tessinois. Ils y apprendront combien leurs conditions économiques sont défavorables, en particulier pour la production forestière. Une énorme proportion de sol improductif, des terrains en pente très rapide qui exigent des frais d'exploitation élevés, un sol peu fertile, des conditions de vente très défavorables. En vérité, le tableau n'est pas riant. Et si les Tessinois estiment que la Confédération doit leur venir en aide, pour tenir compte de cette situation difficile, ils ont mille fois raison. M. Pometta a été bien inspiré de nous documenter minutieusement sur toutes ces questions. Jamais plaidoyer ne fut plus justifié.

BIBLIOGRAPHIE.

G. Huffel. *Le Comté de Dabo dans les Basses-Vosges. Ses forêts, ses droits d'usage forestiers.* Un volume in-8° de 285 pages, avec 4 illustrations dans le texte, 1 carte et 3 photographies hors texte. Nancy, 1924. Prix: 20 fr. français.

Enfin un livre français à présenter aux lecteurs du „Journal forestier“, après tant d'autres en anglais, en italien, en finlandais ou en allemand. Événement trop rare. Mais, hélas! nous savons bien que la guerre a creusé de nombreux vides dans les rangs des forestiers de France. Le budget des forêts a dû être impitoyablement comprimé. Et ceux qui ont la garde des boisés de France, en trop petit nombre, sont absorbés complètement par la besogne

¹ Art. 35. L'Etat s'efforcera d'étendre l'aire forestière et cela tout particulièrement dans les bassins des torrents dangereux. Lorsqu'il n'y aura pas moyen de procéder autrement, l'Etat devra acquérir des ensembles de terrains appropriés et les boiser en vue de lutter efficacement contre la dénudation des régions élevées et le déchaînement des eaux qui en résulte. En outre, les autorités cantonales veilleront à arrondir et à étendre peu à peu le domaine forestier de l'Etat.

journalière. Comment écrire et publier en de telles conditions? Quel dommage pour ceux qui aiment tant à se délecter en s'instruisant dans ces livres illuminés par le clair parler de nos voisins de l'Ouest. Toutefois, pour qui a suivi le beau développement qu'a pris ces dernières années la „Revue des Eaux et Forêts“, il est permis d'espérer que la littérature forestière française reverra bientôt des conditions plus favorables.

Aujourd'hui, nous avons l'aubaine de pouvoir étudier, sous la docte conduite du professeur Huffel, un chapitre bien curieux de l'histoire de la sylviculture. Le savant professeur de Nancy a publié, en 1920, une copieuse étude historique sur la grande forêt d'Haguenau. Dès lors, il a dirigé ses investigations vers le passé forestier d'une autre région de cette Alsace qu'il aime tant et qu'il connaît si bien.

Le comté de Dabo (Dagsburg), appelé souvent aussi la „forêt de Dabo“ est à cheval sur la ligne de crête principale des Basses-Voges, mais aussi sur la ligne de partage des eaux entre le bassin immédiat du Rhin et celui de la Moselle. Il chevauche enfin sur la frontière linguistique; dans les villages de Voyer et d'Abreschwiller on parle français; les cinq autres sont de langue allemande.

Ce petit Comté subsista comme Etat pendant plus de mille ans. Ses derniers princes furent les comtes de Linange. Le traité de Lunéville en 1801 mit fin aux droits de propriété de ceux-ci; dès lors, les forêts daboisiennes furent réunies au domaine de la nation française. Devenues allemandes en 1871, elles ont fait retour à la France en 1918.

Le Comté de Dabo avait une étendue totale de 16.065 ha, soit un peu plus que le demi-canton d'Appenzell Rh. Int. En 1905, l'étendue des forêts s'élevait à 12.774 ha, couvrant le 80 % du pays. La population des 7 communes étant alors de 8879 habitants, l'étendue boisée était ainsi de 1,44 ha par tête d'habitant, en moyenne, alors que celle des champs et prairies ne dépassait pas 34 ares.

Le pays de Dabo est ainsi essentiellement une immense sapinière. Au temps des comtes de Linange et de leurs prédécesseurs, la forêt entière était la propriété du prince; aujourd'hui l'Etat français a hérité de ce droit. On s'explique sans autre quelle a dû être de tout temps pour la population du pays, relativement dense, l'importance des droits d'usage forestiers. Cette jouissance des produits de la forêt lui était indispensable pour pouvoir subsister.

Une statistique de l'administration forestière allemande a établi que, pendant les années 1880—1882, le service des usagers a absorbé 96 % de la possibilité fixée par l'aménagement. Dans une seule commune (Engenthal) le nombre des usagers a passé, de 1830 à 1882, de 82 à 210. Ces droits d'usage ont pris avec le temps une importance énorme. M. Huffel nous assure que la somme *d'argent* remise à chacun des usagers de Dabo ou d'Engenthal a représenté 2700 fr. en 1921, soit la totalité environ de ce qui est nécessaire à alimenter son budget annuel.

On s'explique, sachant ces choses, combien opiniâtre a dû être, au cours des temps, la lutte entre les propriétaires successifs du sol et les usagers.

Aujourd'hui, donnant suite à une idée ancienne déjà, l'Administration forestière française désire éteindre des droits d'usage dont l'exercice n'est plus en harmonie avec les conditions économiques de notre époque. L'auteur a été chargé de préparer les projets de ce cantonnement des droits d'usage. C'est une vraie chance pour l'administration d'avoir pu s'adresser à un forestier aussi admirablement préparé à remplir telle mission. Mission qui s'accordait si parfaitement avec cette prédilection déjà ancienne de M. Huffer pour l'histoire des forêts, pour celle du droit forestier et spécialement celle des droits d'usage. Il nous assure qu'il se passionna bien vite pour l'histoire singulièrement captivante de ce minuscule Etat que formait le comté de Dabo „Etat qui est resté pendant tant de siècles, jusqu'à une époque toute voisine de nous, un pays presque isolé du reste du monde, avec ses mœurs, sa condition surtout forestière, si entièrement spéciales.

Et nous y avons gagné un livre fort beau, une relation très instructive de l'histoire du comté et de ses forêts, de celle des droits d'usage forestiers et des essais d'extinction de ceux-ci. Etude remarquablement complète, fouillée, appuyée sur de nombreux documents et narrée dans un style très vivant. C'est d'un intérêt captivant et ce beau livre se lit comme un roman. Tous ceux — et je souhaite qu'ils soient fort nombreux — qui consulteront cette magistrale étude de l'éminent professeur de Nancy, lui sauront un gré infini pour la patience et la perspicacité dont il a dû faire preuve pour écarter le voile qui s'étendait sur le passé d'une région forestière intéressante entre toutes.

H. Badoux.

R. Balsiger. Forstmeister Kasthofer und seine Zeit. Tiré à part de 45 p., avec un portrait hors texte. Berne, 1925.

Monsieur le Forstmeister Balsiger vient de publier à la „Zeitschrift“ une biographie de Karl Kasthofer (1777—1853) qui fut le forestier suisse le plus remarquable du commencement du 19^e siècle et un écrivain forestier incroyablement productif.

L'auteur, qui connaît l'histoire forestière de la Suisse mieux que personne, a eu un grand mérite de retracer les traits principaux et l'activité dévorante de ce Bernois qui, pendant longtemps, fut à la tête de la sylviculture suisse. Il a brossé de cette activité si multiple un tableau définitif. Figure extraordinairement attachante, nature enthousiaste, Kasthofer fut non seulement un forestier novateur, un éducateur, mais homme politique et, pendant longtemps, membre du gouvernement bernois. De tempérament combatif, un peu irritable, son incursion dans la politique lui valut surtout des déboires qui vinrent assombrir la fin de sa carrière. Il fut même exilé de son canton pendant quelque temps.

M. Balsiger ne s'est pas contenté de nous donner une biographie; en cours de route, il décrit les conditions forestières de son canton au commencement du siècle passé. Son étude est une précieuse contribution à l'histoire de la sylviculture de notre pays que tout forestier suisse devrait lire. La belle figure de Kasthofer en sort grandie.

Par sa sereine objectivité, son impartial exposé de la vie du grand Kasthofer, l'étude de M. Balsiger nous apparaît comme un vrai modèle. Puisse

le vigoureux octogénaire, Nestor des forestiers suisses, qui consacre les loisirs de la retraite à l'étude de l'histoire, nous régaler souvent encore de tels travaux. Il peut être à l'avance assuré de la reconnaissance de ses cadets.

H. Badoux.

Secrétariat des paysans suisses: Recherches relatives à la rentabilité de l'agriculture pendant l'exercice 1922/23. Tirage à part de l'Annuaire agricole de la Suisse 1924. Un volume grand in-8° de 207 pages. Berne 1924.

Ce volume contient le rapport annuel qu'adresse le Secrétariat des paysans au Département fédéral de l'économie publique. Nous avons, à plusieurs reprises déjà, signalé à nos lecteurs la haute valeur de ces recherches qui documentent de façon magistrale sur les diverses sphères d'activité de l'agriculture suisse. On y trouve les renseignements les plus circonstanciés, exposés de façon méthodique, sur tous les facteurs qui interviennent dans la détermination de la rente du sol et sur les résultats de nos cultures agricoles diverses. Vraie mine de données statistiques où l'économiste et le législateur peuvent puiser en toute sécurité. Grâce à la belle organisation du Secrétariat, auquel préside M. le professeur E. Laur, grâce aussi aux puissants moyens financiers mis à sa disposition par l'Association des paysans suisses, notre pays dispose d'un matériel statistique de premier ordre. Il peut être fier de l'activité de ses agriculteurs, admirablement guidés par des chefs d'une compétence indiscutée et dont le patriotisme est à la hauteur du savoir.

Le travail obstiné de nos paysans n'est pas toujours récompensé comme il le mériterait. Et c'est ainsi que, à en croire les auteurs de ces recherches, l'exercice 1922/23 a été pour l'agriculture suisse une période de crise aiguë. A l'exception des exploitations fruitières, qui sont très favorisées de la nature, tous les autres systèmes de production ont eu un rendement net négatif.

Fort heureusement, la situation économique s'est améliorée. Dès le printemps 1924, les prix du bétail se sont relevés, ceux de divers produits se sont affermis, la rentabilité s'est redressée et l'on pouvait envisager l'avenir avec plus de confiance.

„Ce n'est que grâce à l'énergie“, dit le rapport, „dont les agriculteurs ont fait preuve, à leurs qualités d'économie et à l'amélioration que leur avait valu la période de guerre qu'ils doivent d'avoir pu traverser la crise sans que celle-ci leur fût fatale.“

Les forestiers ne peuvent que souscrire à pareil jugement car ils savent apprécier mieux que quiconque les belles qualités de persévérance et d'énergie qui sont la parure des vaillants cultivateurs de notre sol.

Examinant la situation des forêts privées — qui seules rentrent dans le cadre de ces enquêtes — les auteurs du rapport écrivent: „Les forêts ont été soumises à une exploitation excessive pendant la guerre et les années qui ont suivi, aussi devront-elles être sérieusement ménagées pendant des années encore; tel est le cas surtout des peuplements du Plateau. C'est la raison pour laquelle la rentabilité de cette branche n'est que modeste.“ Nous nous empressons d'ajouter que la plupart de nos forêts publiques n'ont pas été sur-exploitées, ou dans une mesure minime, pendant la période de guerre. Leur production n'a presque pas subi de diminution. C'est fort heureux, car la con-

Aufsätze: Aussergewöhnlicher Sturmschaden. — Forstmeister Kasthofer und seine Zeit (Fortsetzung). — **Vereinsangelegenheiten:** Auszug aus dem Protokoll der Sitzung vom 13/14. Januar 1925 in Zürich. — **Mitteilungen:** † Kantonsoberförster Johann Frankenhauser. — **Forstliche Nachrichten:** Kantone: Graubünden, Bern; Ausland: Aus der badischen Nachbarschaft. — **Bücheranzeigen.** — **Anhang:** Meteorologische Monatsberichte (November, Dezember).